



NOTE SUR LA PRESENCE SUISSE EN GRECE

I. DOMAINE HISTORIQUE ET POLITIQUE

De 1821 à 1830, de nombreux philhellènes suisses ont participé à la lutte pour l'indépendance de la Grèce (voir liste dans "1000 Jahre Schweizer in Griechenland", d'Hellmut Baumann, tiré à part de l'Echo no 7, 8 et 9/10 de 1969, et rapport du Comité culturel gréco-suisse 1963/1964).

Le CICR a entrepris, durant les années 1922/23, une action d'envergure en faveur des réfugiés grecs d'Asie mineure. Pendant la deuxième guerre mondiale, la Croix-Rouge suisse a été très active en Grèce (aide aux invalides et aux enfants en particulier). Le CICR a été présent aussi, au cours de cette sombre période, avec une délégation de 17 personnes (cf. op. cit.).

Le Don suisse a construit deux villages, avec ateliers d'apprentissage, à Ziros (Epire) et Dovra (Macédoine) pour des jeunes gens victimes de la guerre civile. Quant à l'action de la Croix-Rouge suisse après la guerre, elle concerne : la construction d'un gymnase naval sur l'île d'Ithaque, à la suite du tremblement de terre de 1953; l'équipement d'un centre de transfusion sanguine à Athènes; la construction d'une aile des hôpitaux de Voula (Athènes) et Léros, ainsi que des dispensaires d'Asprangheli (Epire) et Néochorion (Thessalie).

Ces faits ont laissé dans le coeur des Grecs une marque profonde et la Suisse dispose dans ce pays d'un capital de sympathie très important, qui n'a pas été entamé par le régime actuel.

II. DOMAINE ECONOMIQUE

a) Echanges commerciaux

Les échanges commerciaux se sont considérablement développés depuis dix ans. Alors que les exportations suisses à destination de la Grèce étaient de 38,1 millions de francs en 1960, elles représentaient 133,1 millions en 1969, soit plus



- 2 -

du triple. Quant aux importations suisses de Grèce, elles doublaient durant ce laps de temps, passant de 15,6 à 30,2 millions de francs.

Le rapport importations/exportations était en 1969 de 1 à 4,4, mais une nette tendance vers l'équilibre se dessine cette année (à fin juillet : 1 à 2,7).

b) Filiales et représentants de maisons suisses

Selon le fichier de l'OSEC, 432 maisons suisses sont actuellement représentées en Grèce, dont quelques-unes par une filiale à Athènes (Brown Boveri Hellas, Danzas Hellas, Dubied Hellas, Geigy Hellas, Heberlein Piraiki-Patraiki).

c) Sociétés suisses fabriquant en Grèce

La maison Knorr, de Zurich, a une société soeur à Athènes, qui fabrique des cubes de bouillon et importe d'autres produits de Suisse.

Quant à la maison Landis & Gyr, de Zoug, elle projette de créer en Grèce (probablement à Corinthe) une fabrique de compteurs.

d) Licences et procédés de fabrication

Les maisons suivantes ont cédé une licence ou un procédé de fabrication :

<u>Cédant</u>	<u>Preneur</u>
- Elektrodnenfabrik Oerlikon Bührle AG, Zurich	Oerlikon Electrode Industry Co Ltd, Athènes
- Walter Franke AG, Aarburg	" "
- Porzellanfabrik Langenthal	Kéramikos, Athènes
- Bauwerk AG, St. Margrethen	Sotiropouli frères, Athènes

e) Ingénieurs-conseils

La société Electro-Watt, de Zurich, qui reçoit des mandats en Grèce depuis 1962, a installé un bureau à Athènes en 1966. Elle a été chargée d'importantes études : digue du Pinios (Péloponnèse), mise en valeur de la plaine de Thessalie, projet de digue du Mornos, développement agricole de la Crète (mandat de la FAO), aménagement hydro-électrique de Polyphyton, introduction de l'énergie nucléaire en Grèce (en collaboration avec la maison Bonnard & Gardel, de Lausanne), etc.

f) Foire internationale de Thessalonique

Depuis plusieurs années, 35 à 40 maisons suisses participent à cette foire par l'entremise de leurs représentants. Il n'y a pas de pavillon officiel suisse.

g) Ecole d'horlogerie d'Athènes

Une école d'horlogerie, créée conjointement par le Ministère hellénique de l'éducation nationale, la Fédération horlogère et Ebauches S.A., a ouvert ses portes à Athènes en 1966.

h) Investissements suisses

Il ressort d'une étude publiée dans "Le Monde" (25 février 1969) que depuis la mise en vigueur du décret-loi de 1953 sur la protection des investissements étrangers jusqu'à fin 1968, le montant de ceux-ci a atteint 850 millions de dollars. Sur ce chiffre, 43,4 millions provenaient de Suisse. Notre pays se classe au troisième rang, après les Etats-Unis et la France, et avant la République fédérale d'Allemagne, la Grande Bretagne et l'Italie (ces données ont été fournies au journal français par le Ministère de la coordination économique).

i) Secteur bancaire

De 1968 à 1970, l'Union de banques suisses a accordé des prêts à la Banque de Grèce (institut d'émission) d'un montant total de 378 millions de francs pour l'équilibre de la balance des paiements hellénique .

D'autre part, deux banques suisses (Crédit suisse et Nordfinanz-Bank Zurich) sont actionnaires de la Banque nationale d'investissements pour le développement industriel (Groupe Andréadis), à Athènes.

j) Tourisme

Le nombre des touristes suisses en Grèce a évolué comme il suit au cours des dernières années :

1965	21'762
1966	26'008
1967	21'604
1968	18'131
1969	env. 17'500

Deux établissements de la chaîne des Gauer Hôtels se trouvent en Grèce : le Corfou-Palace, à Corfou, et le Miramare Beach, à Rhodes.

III. DOMAINE SOCIALa) Croix-Rouge suisse, Berne

Depuis 1967, la Croix-Rouge suisse et le Service constructif de l'Association suisse des Nations-Unies (SECONU) collaborent à une oeuvre de construction de maisons familiales en Thesprotie (31 maisons ont été construites par des volontaires de 1967 à 1969). Cette action est en voie de liquidation.

b) Société Migros, Zurich

La société Migros a fait don, en 1968, de machines et outils d'une valeur de 10'000 francs pour l'équipement de l'atelier de menuiserie de l'école professionnelle pour handicapés Theotokos à Athènes. En 1969, Migros a fait parvenir pour 500 francs de jouets en bois pour servir de modèles aux élèves de cet atelier. Ces dons ont été faits par l'entremise de l'Oeuvre suisse d'assistance chrétienne.

c) Oeuvre suisse d'assistance chrétienne, Zurich

Elle a mis sur pied un home pour vieillards d'origine arménienne à Kokkinia-Le Pirée, un home d'enfants à Kastri près d'Athènes, et collabore à la bonne marche d'un home pour enfants déficients à Thessalonique.

Cette oeuvre soutient aussi l'Eglise évangélique de Thessalonique.

Ces actions sont menées par M. Gilbert Philippin, directeur du home de Kokkinia-Le Pirée.

d) Terre des hommes, Lausanne et Neuchâtel

Le "Groupe de travail Grèce" - dont la reconnaissance officielle a été demandée aux autorités helléniques en 1969 - s'occupe de parrainages d'enfants dans le dénuement, de prise en charge des frais médicaux d'enfants malades, ainsi que de l'envoi de vêtements aux enfants malheureux et à leurs familles.

e) Ligue pour la lecture de la Bible, Lausanne et Winterthour

Cette ligue à un centre à Kifissia près d'Athènes. Son activité est à la fois d'ordre religieux (encouragement à lire la Bible) et social (camps de jeunes gens et retraites pour adultes). La reconnaissance officielle - comportant des privilèges fiscaux - a été refusée par note du MAE du 21 janvier 1970.

f) Schweizerische Erziehungshilfe für Kinder in Nordgriechenland, Bern

Cette association a participé financièrement au Centre psychologique de la Grèce du Nord, à Thessalonique. La Croix-Rouge suisse a aussi fait don de matériel à cet établissement. Des infirmières suisses viennent y faire des stages.

g) Village d'enfants Pestalozzi, Trogen

Des enfants grecs sont encore envoyés à la "maison grecque" de ce Village.

h) Amitiés gréco-suisse, Lausanne

Le Centre hospitalier gréco-suisse de Patmos (Dodécanèse), dû à l'initiative des "Amitiés gréco-suisse" de Lausanne et à la générosité des Eglises vaudoises et neuchâtelaises, ainsi que d'autres donateurs, a été inauguré le 10 septembre 1970. Cet hôpital a été cédé au gouvernement hellénique, qui assurera son fonctionnement.

i) Oeuvre du personnel de la Confédération en faveur des lépreux

Cette oeuvre, de M. Willy Monnier, a offert 1'250'000 drachmes pour la construction d'un pavillon destiné à loger les lépreux à l'Hôpital Aghia Varvara, à Athènes. Les plans d'exécution et de financement des travaux n'ont pas encore été fournis par les autorités helléniques.

IV. DOMAINE CULTUREL

a) Groupe athénien de la NSH

Cette société, qui compte aujourd'hui 149 membres (y compris les épouses), a fêté son cinquantenaire en 1969. Prési-

dée par M. Hellmut Baumann, elle organise, d'octobre à mai, plusieurs manifestations culturelles, à côté de soirées purement amicales et récréatives (v. plaquette "1000 Jahre Schweizer in Griechenland", par H. Baumann). Elle publie "Les Cahiers suisses de Grèce" deux ou trois fois l'an.

b) Mission archéologique suisse en Grèce

Subventionnée par le Fonds national de la recherche scientifique et dirigée par le Professeur Schefold, de l'Université de Bâle, cette mission est installée à Erétrie (Eubée) depuis 1964 (v. rapport Comité culturel gréco-suisse 1964/65). Cette mission a inauguré le 5 septembre 1970 son centre d'Erétrie. En outre, un appartement à Athènes, propriété du Groupe athénien de la NSH, est mis à sa disposition dans la capitale.

c) Ligue gréco-suisse "Jean-Gabriel Eynard", Athènes

Fondée en 1919, cette ligue a, par la suite, été mise en veilleuse. Ce n'est qu'en 1949 qu'elle a repris vie avec pour buts : la connaissance réciproque, le resserrement des liens d'amitié entre les deux peuples, ainsi que le développement des relations intellectuelles, industrielles et commerciales entre les deux pays (art. 2 des statuts).

Elle compte actuellement environ 120 membres. Le président est M. André Georgalas.

d) Société Minerva, Athènes

Fondée en 1949, elle groupe les anciens étudiants des écoles supérieures suisses (Universités et Ecoles polytechniques suisses). Son but est de resserrer les liens intellectuels et le renouvellement des sentiments confraternels entre ses membres et envers la Suisse (art. 1er des statuts). Elle comprend une centaine

de membres. Le président est le Professeur Paul Santorini, ancien directeur du laboratoire de physique expérimentale de l'Université technique nationale d'Athènes.

e) Association grecque des anciens élèves de l'EPFL, Athènes

Fondée en 1962, cette association a pour but : a) d'unir par des relations cordiales les élèves diplômés de l'EPF de Lausanne et de protéger leurs intérêts communs; b) d'assurer aux jeunes diplômés le soutien de leurs collègues plus anciens; c) de susciter l'intérêt de ses membres pour le développement de l'EPFL (art. 1 statuts).

Elle comptait l'an dernier 85 membres. Le président actuel est M. Nicolaos Chorafas, ancien professeur à l'Université de Thessalonique.

f) Ligue des amitiés gréco-suisse, Thessalonique

Fondée en 1962, elle a les mêmes buts que celle d'Athènes. Cette ligue compte aujourd'hui environ 120 membres et son président est M. Dimitris Vouros.

g) Union gréco-suisse "Jean-Jacques Mayer", Patras

Fondée en 1968, elle a les mêmes buts que les ligues d'Athènes et Thessalonique. Elle compte actuellement environ 80 membres. Son président est le Dr Georges Sigalos.

h) Comité culturel gréco-suisse, Athènes

Dès l'automne 1962, un groupe de travail, formé par l'Ambassadeur de Suisse, s'est occupé de la coordination des activités du Groupe athénien de la NSH et des associations gréco-suisse. Il s'est transformé en "Comité culturel gréco-suisse" et possède un fonds, créé et administré par l'Ambassade, pour le

financement de manifestations culturelles.

Un rapport annuel a été publié jusqu'en 1969. A l'heure actuelle, ce comité est un peu en veilleuse.

i) Bourses d'études

Une bourse universitaire est accordée annuellement à la Grèce, ainsi que sporadiquement quelques bourses de la Coopération technique.

V. COMMUNICATIONS

La Cie Swissair a une très importante agence à Athènes, dirigée par M. Raymond Mottier. De plus, la direction régionale de cette société pour le Proche et Moyen Orient se trouve également dans cette ville; le directeur général est M. Mario Selva.

VI. COOPERATION TECHNIQUE

Depuis 8 ans, le Mouvement chrétien pour la paix (Christlicher Friedensdienst), à Berne, entretient sur l'île de Leucade (Lefkas) une équipe de volontaires (actuellement un agriculteur, une jardinière, une institutrice, une secrétaire), qui travaillent dans les domaines de l'artisanat, de l'agriculture, de la sylviculture et de l'hygiène.

Des subventions fédérales ont été accordées à ce projet au titre de la coopération technique, à savoir :

1)	28 avril 1965	fr. 200'000.--
2)	5 janvier 1967	fr. 200'000.--
3)	8 novembre 1968	fr. 200'000.--
4)	25 août 1970	fr. 100'000.--
		<hr/>
		fr. 700'000.--
		=====

Cette quatrième phase, qui marquera le terme de l'action à Leucade, s'achèvera à fin 1971 (v. Antrag Nr. 227/70 des Delegierten für technische Zusammenarbeit vom 8. Juli 1970).

Athènes, le 16 septembre 1970. 
BO/jg

Annexe: 1 liste des accords gréco-suisses.